

# Engrais liquide S

**Solution NPK avec micronutriments pour la fumure foliaire et radriculaire des cultures.**

## Description du produit en bref

L'engrais liquide S est un engrais concentré. Il contient tous les oligo-éléments et minéraux nécessaires aux plantes. L'engrais liquide S agit de manière préventive en soutenant la croissance des cultures ou de manière curative après apparition de symptômes de carence.

## Matières actives

8 % N azote  
8 % P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> phosphate  
6 % K<sub>2</sub>O oxide de potassium  
0.02 % B bore  
0.05 % Cu cuivre  
0.1 % Fe fer  
0.05 % Mn manganèse  
0.0005 % Mo molybdène  
0.05 % Zn zinc  
2,5 % Acides aminés  
10 l correspondent à 12.5 kg

## Formulation

Suspension concentrée (SC)

## Numéro d'homologation

BLW-3830

## Mode d'action

L'utilisation de l'engrais liquide S est recommandée dans tous les cas où l'apport de nutriments par les racines est rendu difficile par des conditions non favorables (humidité, froid, sec, pH du sol, apports insuffisants). L'engrais liquide S assure rapidement un apport de nutriments directement aux organes en besoins (feuilles, fruits...) et même sous des conditions climatiques peu favorables.

## Utilisation Arboriculture

### Arboriculture en général

Dosage : 0.3% (4-6 l/ha) au début de la floraison, durant la fleur et après fleur. L'engrais liquide S assure une meilleure fructification par climat froid et humide. L'engrais liquide S limite aussi l'apparition de taches sur feuilles, la chute des feuilles et la formation de gravelle sur poire (poire pierreuse).

## Utilisation Céréales

### Céréales en général

Dosage : 4.0 l/ha dans 500 litres d'eau. Traiter avec l'engrais liquide S dès que la masse foliaire est suffisante ou en présence de symptômes de carences. Sur sol tourbeux, il faut répéter le traitement après 14 jours.

## Utilisation Cultures maraîchères

### Cultures maraîchères en général

Dosage : 4.0 l/ha dans 500 litres d'eau. Traiter avec l'engrais liquide S dès que la masse foliaire est suffisante ou en présence de symptômes de carences. Sur sol tourbeux, il faut répéter le traitement après 14 jours.

## Utilisation Grandes cultures

### Betteraves à sucre et fourragères

Dosage : 4.0 l/ha dans 500 litres d'eau. Traiter avec l'engrais liquide S dès que la masse foliaire est suffisante ou en présence de symptômes de carences. Sur sol tourbeux, il faut répéter le traitement après 14 jours.

### Colza

Dosage : 4.0 l/ha dans 500 litres d'eau. Traiter avec l'engrais liquide S dès que la masse foliaire est suffisante ou en présence de symptômes de

carences. Sur sol tourbeux, il faut répéter le traitement après 14 jours.

### **Pommes de terre (plantons et consommation)**

Dosage : 2-4 l/ha dans 500 litres d'eau dès l'apparition des symptômes de carences. Répéter le traitement après 14 jours.

### **Utilisation Viticulture**

#### **Vigne**

Dosage : 0.2-0.6% (4 l/ha) dans les nouvelles plantations ou si le débourrement (apparition des nouvelles feuilles) est lent.

### **Miscibilité**

Engrais liquide S ne peut être utilisé qu'avec les fongicides et les insecticides recommandés par notre firme. Il n'est pas miscible avec les produits en formulation EC (émulsion concentrée). Après avoir dilué le produit phytosanitaire dans le tank, verser l'Engrais liquide S dans le réservoir. Pulvériser les bouillies directement après leur préparation.

### **Production sous label et PI**

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

### **Conditions climatiques**

L'efficacité du traitement n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 2 heures après le traitement.

### **Indications de risques particuliers et conseils de prudence**

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### **Restes et emballages vides**

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### **Indications pour l'acheteur**

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux

indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

### **Phrases EUH**

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### **Phrases P**

**P102** À conserver hors de portée des enfants.

**P262** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**P280s** Porter des gants de protection.

**P501** Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

### **En cas d'urgence, intoxications**

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

### **Emballage**

21 13 24 Emballage simple à 20 l

### **Emballage**

14 76 34 pdf.datasheet.artikel.typ\_ à 200 l

### **Contact**

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>